



1^{er} avril 2024

Informations municipales 04 74 02 02 02

rivolet.mairie@orange.fr

<http://www.rivolet.fr>

< Mardi : 7h30 – 12h > < Jeudi : 16h – 19h > < Vendredi : 10h – 12h30 >

« La passoire reproche à l'écumoire d'avoir des trous » Proverbe Persan

► dans le bulletin ce mois-ci

Secrétariat de mairie	1
Conseil municipal	2
Permanences « Rivolet Infos Accueil Numérique »	2
Enquêtes statistiques réalisées par l'INSEE	2
Poisson d'avril	2
Inscriptions - Rentrée scolaire 2024-2025	2
Les hirondelles	2
Matinée participative - aire de loisirs	3
Brûlage à l'air libre des déchets verts	3
Permanences d'informations locales	3
Sou des écoles	4
ASL - Nettoyage de la commune	4
Association Hippotoufer - Stage de cirque	4
Classe en 9 - Vente de chili con carne	5
Classe en 4 - Conscrits	5
ASL - Randonnée mensuelle	5
Spectacle "Amicalement touch(i)antes	5
Qui suis-je?	6

Dates à retenir

04 et 18/04 : Permanences « Rivolet Infos Accueil Numérique »
06/04 : Matinée participative pour l'aménagement de l'aire de loisirs
10 et 24/04 : Permanences d'informations locales – ALTE69
11/04 : Conseil municipal
12/04 : Vente de gâteaux – Sou des écoles
14/04 : Date limite de réception bon de commande - Vente de plants bio – Sou des écoles
17 au 21/04 : Hippotoufer – Stages de cirque pour enfants – Vacances de Printemps
21/04 : Nettoyage de la commune - ASL
Jusqu'en juin : Enquête INSEE sur les logements
26, 27 et 28/04 : Fête conscrits – Classe en 4
05/05 : Randonnée mensuelle - ASL
05/05 : Spectacle « Amicalement touch(i)antes »
01/06 : Matinée de recensement des hirondelles et des martinets



MAIRIE

Secrétariat

Nous vous rappelons les **horaires d'ouverture au public**, consultables sur le site internet de Rivolet <http://www.rivolet.fr>: **Mardi de 7h30 à 12h / Jeudi de 16h à 19h / Vendredi de 10h à 12h30.**

Conseil municipal

Le Conseil municipal se déroulera **le jeudi 11 avril à 19h30** dans la salle de réunion de la mairie.

Permanences « Rivolet Infos Accueil Numérique »

Les habitants de la commune ont la possibilité de se rendre en mairie pour être accompagnés et aidés dans leurs démarches administratives.

En effet, il est possible de rencontrer parfois des difficultés administratives et d'avoir besoin d'informations pour la gestion de différents dossiers. C'est dans ce cadre que la mairie propose une permanence ouverte à toute personne intéressée.

Ce mois d'avril, les permanences auront lieu, sur rendez-vous, **les jeudis 4 et 18 avril, de 18h à 19h en mairie de Rivolet.**

Pour prendre rendez-vous, merci de contacter le secrétariat de mairie au 04 74 02 02 02.

Enquête statistique réalisée par l'INSEE :

- sur le logement

L'Insee réalise au premier semestre une enquête sur le thème du logement.

Cette enquête est essentielle pour connaître les conditions de logement, les coûts associés au logement et les travaux réalisés dans les logements.

- sur les loyers et les charges

L'Insee réalise du 2 au 24 avril une enquête sur les loyers et les charges.

L'enquête a pour objectif d'évaluer l'évolution trimestrielle des loyers ; l'indice ainsi calculé est intégré à l'indice des prix à la consommation.

Dans notre commune, des ménages seront sollicités pour ces deux enquêtes. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra donc contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Poisson d'avril

Trouvez le poisson d'avril 2024 dans cette lettre verte. Donnez votre réponse.



ECOLE

Inscriptions – Rentrée scolaire 2024-2025

Pour les enfants qui feront leur 1^{ère} rentrée scolaire au mois de septembre 2024, nous remercions les parents de prendre contact avec Monsieur Boris THOMAS, Directeur de l'École au 04 74 67 43 71, ou par mail : ce.0691105b@ac-lyon.fr



ENVIRONNEMENT

Les hirondelles

Il est bien connu que les hirondelles font le printemps. Les Martinets à ventres blancs ont ouvert la route et nous commençons à observer les premières hirondelles au-dessus du village. Cet hiver 4 nids artificiels d'hirondelles de fenêtres ont été installés sur la maison communale en face de l'auberge. Ces nids ont été offerts par l'association "Demain c'est ici et maintenant", avec qui nous avons fait

un comptage des nids existants et en construction sur le village en juin 2023. Il est encore temps de poser des nids artificiels à commander sur le site de la LPO. Il est très utile de le faire pour essayer de maintenir les populations d'hirondelles qui sont en chute libre. De nouveau cette année, **le samedi 1er juin, nous organisons une matinée ouverte à toutes et à tous pour recenser les hirondelles et martinets.**

Matinée participative pour l'aménagement de l'aire de loisirs : samedi 6 avril

Nous poursuivrons ce beau projet en procédant à un état des lieux des plantations réalisées et au suivi des végétaux non répartis **le samedi 6 avril de 9h et 17h sur l'aire de loisirs.**

Ce même jour sera aussi l'occasion de faire des plantations dans le village (rosiers, fleurs...) après avoir enlevé les pavés sur les zones concernées.

Vous pouvez participer à l'ensemble de la journée ou passer simplement un moment selon votre envie et vos disponibilités.

à apporter (si possible) :

- râteau, pioche, seau, gants

Brûlage à l'air libre des déchets verts – les particuliers


Le brûlage à l'air libre des déchets verts est une pratique polluante, d'autant plus que cette combustion a lieu dans des conditions très dégradées (combustibles de mauvaise qualité, humides...). Selon le Centre interprofessionnel technique d'étude de la pollution atmosphérique (CITEPA), 6% des émissions annuelles de particules fines (PM2.5) issues du secteur résidentiel sont directement liées aux feux de déchets verts.

Il contribue à la dégradation de la qualité de l'air, à la gêne du voisinage et à l'augmentation des risques incendie.

Les conséquences sur la santé humaine et sur l'environnement de cette pratique sont donc majeures, notamment en période d'épisodes de pollution atmosphérique.

Pour les particuliers, la pratique du brûlage à l'air libre de végétaux est **strictement interdite** toute l'année et régie par l'article L-541-21-1 du Code de l'environnement. Il s'agit des déchets issus de la **tonte de pelouses, taille et élagages de haies, arbustes, feuilles mortes, du débroussaillage ou encore des restes de potager.**

Permanences d'informations locales – ALTE69

	<p>Une question, un conseil, un projet ? Contactez gratuitement l'Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône (ALTE 69) : au 04.37.48.25.90</p>
---	---

Pour les ménages non éligibles aux aides de l'Anah (ressources intermédiaires et supérieures), l'ALTE 69 assure des permanences sur RDV :

Tous les 2^{èmes} mercredis de chaque mois de 9h30 à 16h30, l'ALTE 69 assure des permanences à Villefranche-sur-Saône au 13 rue Claude Bernard. Sur rendez-vous uniquement : **04 37 48 25 90 - tapez 2.**

Plus d'infos : www.alte69.org, rubrique contact.

*L'ALTE 69 est membre du réseau national France Rénov' et porte le Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) sur le territoire du Rhône. Elle est financée par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département du Rhône et toutes les intercommunalités du Rhône dont la Communauté d'agglomération Villefranche Beaujolais Saône.

Pour les ménages éligibles aux aides de l'Anah (ressources modestes à très modeste), SOLIHA assure des permanences avec ou sans RDV :

Prise de RDV : <https://colibris.link/rdvsolihacavbs> ou 04 37 48 25 90

Tous les mercredis matins à Villefranche-sur-Saône au 13 rue Claude Bernard entre 9h30 et 12h30

Tous les mercredis après-midi par téléphone (04 37 28 70 40) entre 13h30 et 16h30



ASSOCIATIONS

Sou des écoles

- Vente de plants bio
Vous pouvez réserver auprès du Sou des écoles des plants de légumes bio en retournant le **bon de commande** distribué avec la lettre verte. Vous avez **jusqu'au dimanche 14 avril** pour déposer votre bon dans la boîte aux lettres de l'école.
N'hésitez pas à déposer vos godets vides dans la cagette disponible devant le portail de l'école.
- Vente de gâteaux
Le Sou des Ecoles organise le **vendredi 12 avril**, une vente de gâteaux dans la cour de l'école, dès 16h15. Ouverte à tous. Vente au profit des projets de l'école. 1 € la part.

ASL- Nettoyage de la commune

A l'instar de l'année 2023, où nous avons « récolté » 13 sacs de 100 litres de déchets, l'ASL renouvelle le nettoyage de la commune le **dimanche 21 avril 2024 de 9H00 à 12H30**.

Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour nous aider à ramasser les déchets (petits et moyens).

Équipez-vous d'une paire de baskets et de gants et soyez prêt à marcher un peu.

Si vous souhaitez participer, il est nécessaire de vous inscrire (pour préparer les groupes) avant le 12 avril 2024 par mail à l'adresse suivante : asl-rivolet@hotmail.com en précisant vos noms, prénoms et numéro de téléphone portable.

Nous vous attendons nombreux sur la place d'Auderville (devant la Mairie).

Vos efforts seront récompensés par le verre de l'amitié. Merci à tous ! L'ASL

Association Hippotoufer – Stage de cirque enfants

Nous vous proposons un stage de cirque pendant les vacances d'avril à la salle des fêtes de Rivolet du 15 au 19 Avril 2024.

Groupe des 4-6ans

Cela se passera pour le groupe **des 4 - 6 ans du lundi au vendredi de 16h05 à 17h35**.

Nous vous invitons à venir le vendredi à 17h05 pour une démonstration.

Le tarif est de 45€ par participant.e (il y a une réduction de 10% pour les fratries) + 1€ d'adhésion à l'association Hippotoufer par participant.e pour l'année scolaire.

Le règlement se fera sur place le lundi par chèque à l'ordre de "Hippotoufer" ou en espèces.

Groupe des 7-9ans

Cela se passera pour le groupe des **7- 9 ans les lundi et mardi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h, et le mercredi de 10h à 12h30**.

Nous vous invitons à venir à 12h le mercredi 17 avril 2024 afin d'assister à une représentation.

Le tarif pour le stage est de 62€ par participant.e (il y a une réduction de 10% pour les fratries) + 1€ d'adhésion à l'association Hippotoufer par participant.e pour l'année scolaire.

Le règlement se fera sur place le lundi par chèque à l'ordre de "Hippotoufer" ou en espèces.

Groupe des 10 ans et plus

Cela se passera pour le groupe des **10 ans et + le mercredi de 13h30 à 16h, et les jeudis et vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h**.

Nous vous invitons à venir à 15h 30 le vendredi 19 avril 2024 afin d'assister à une représentation.

Le groupe des plus grands auront le plaisir de jouer leur spectacle au Petit Festival des Dindes Folles le samedi 18 mai ou le dimanche 19 mai.

En début d'après-midi, avec une répétition générale le matin. Pour cette occasion, une autre **répétition aura lieu le dimanche 5 mai de 10h à 16h** (Lieu de répétition : Rivolet).

Le tarif pour le stage vous sera communiqué sous peu (il y a une réduction de 10% pour les fratrices) + 1€ d'adhésion à l'association Hippotoufer par participant.e pour l'année scolaire.

Le règlement se fera sur place le lundi par chèque à l'ordre de "Hippotoufer" ou en espèces.

Pour tous

Il faudrait apporter une bouteille d'eau, une collation pour la pause, un piquenique pour le déjeuner, une tenue de sport, et des chaussons de gym ou chaussures d'intérieur si vous en avez.

Voici le contact de l'intervenante Noémie si besoin : 06 95 04 60 13

Classe en 9 – Vente de Chili con carne

Le 14 avril 2024 à partir de 10h, la Classe en 9 organise une vente de Chili con carne (8€ la part) sur le parking de la Mairie.

Réservation à effectuer auprès d'Adeline DESIGAUX au 06 66 57 08 48 ou auprès de Cécile BESSIERES au 06 89 86 18 01.

Classe en 4 – Programme de la fête des conscrits

Vendredi 26 avril 2024 :

- 20h : retraite aux flambeaux
- 21h30 : bal ouvert à tous

Dimanche 28 avril :

- 8h30 à 9h50 : petit-déjeuner du maire et photos
- 10h : temps de prière
- 11h : vague suivie du vin d'honneur
- 14h30 : banquet des conscrits (sur invitation)
- 20h : bal ouvert à tous les rivoliens

Bonnes fêtes des conscrits à tous

ASL – Randonnée mensuelle

La prochaine randonnée mensuelle aura lieu exceptionnellement **le dimanche 5 mai** (nettoyage des chemins le dimanche précédent).

Départ à 9 heures, place Auderville.

Durée : environ 3 heures

Spectacle « Amicalement touch(i)antes »

dimanche 05 Mai 2024

à 15h00

Salle des Fêtes

69640 RIVOLET

ouverture des portes $\frac{3}{4}$ d'heure avant le début du spectacle

Spectacle à sketches tout public pour le meilleur et pour le rire !

réserveation par mail: sand.caro2023@gmail.com

nom & nombre de personnes

entrée : 12€ - *gratuit pour les enfants jusqu'à 10 ans*

Buvette après spectacle

vente boissons et gâteaux prévue par « Le sou des écoles de Rivolet »

Sand et Caro vous proposent de découvrir leur création, un spectacle d'environ 1h10 composé de sketches humoristiques sur des thèmes différents de la vie courante Mais tous pour le meilleur et surtout pour le rire !

Ce spectacle est né d'une envie commune : vous divertir tout en s'amusant. Il sera prudent de réserver sans tarder par mail.

Une buvette sera proposée par le Sou des écoles de Rivolet après le spectacle.

Sand et Caro auront le plaisir de partager un verre avec vous et d'écouter vos remarques et encouragements.

Au plaisir de vous retrouver !

Sand & Caro

LA COMMUNE DE RIVOLET VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES PAQUES !

La Mairie de RIVOLET

Bravo à toutes celles et ceux qui ont répondu et trouvé la perle rare d'avril qui était le merle noir (Turdus merula)!

Qui suis-je ?

Au printemps, la nature se réveille, les premiers bourgeons pointent le bout de leurs feuilles et les insectes sortent de leur léthargie hivernale. A cette saison je change mon régime alimentaire d'ordre granivore pour devenir insectivores. Je deviens votre super allié pour votre jardin et vos arbres fruitiers en dénichant chenilles, pucerons, larves, araignées autant de mets dont je raffole. Si vous avez pensé à poser un nichoir proche de ce garde-manger, je saurai vous récompenser par mes services de nettoyage, je charbonne comme dirait l'autre ! Avec au moins deux couvées par an, je suis la plus grande de ma famille, et très reconnaissable avec ma belle cravate noire posée sur mon ventre jaune.

Vous avez la réponse ?

Envoyez-la à l'adresse de la mairie : rivolet.mairie@orange.fr